

Commission de la vie interne

Compte-rendu de la séance du 10 décembre 2007

Participants :

Représentants de l'administration : Eric Savattero, Jean-Paul Brutus, Sylviane Audet, Catherine Baratti-Elbaz, Jean-Pierre Léoni, Thierry Okias.

Représentants élus du personnel au Conseil d'administration : Martine Augé, Bernard Roux.

Représentants des élèves élus au Conseil d'administration : Clément Roux, Damien Aza-Vallina, Thibault Lemattre, Mathieu Bach, Laura Grange, Pierre Mons.

Représentants des BDE : Mateusz Bogdan, Nicolas Bachelard, Jessie Peyre, Emmanuel Roubin, Thibault Gayral.

Représentants élus des départements : Cyril Cohen, Pol Grasland-Mongrain, Ghislaine Vantomme, Laura Grange, Florent Mathieu, Adèle Ferrazzini, François Meriaux, Carole Treibich, Jeanne Delacroix, Julie Murat, Julien Monge, Renaud Costadoat, Mathieu Mounaud, Ayman Moussa, Vanessa Ribeiro, Martin Mottet, Adeline Langlois, Rémi Ponche, Christophe Poquet, Adrien David, Maxime Guyonnet, Thomas Vincent.

Invité : Gérard Burgun.

La séance est ouverte à 18 heures.

I. Élection des représentants des étudiants au Comité hygiène et sécurité

Deux postes sont à pourvoir. Deux élèves se portent candidat : Mathieu Bach et Damien Aza-Vallina.

Mathieu Bach et Damien Aza-Vallina sont élus à l'unanimité représentants des élèves au Comité d'hygiène et de sécurité.

II. Examen des dossiers de demande de subvention

A. Demandes de subvention CVI

1. Club Billard

- ⇔ Objet de la demande : achat d'un billard
- ⇔ Budget prévisionnel : 2 400 euros pour un billard d'occasion, 2 700 euros pour un billard neuf
- ⇔ Subvention demandée : 2 200 euros
- ⇔ Décision de la CVI : 1 500 euros

Rapporteur des élèves : Damien Aza-Vallina rappelle que la demande du Club Billard avait été rejetée lors de la dernière CVI. Le billard sera installé au deuxième étage du bâtiment J.

Rapporteur de l'administration : Jean-Pierre Léoni est favorable au projet, mais regrette que le dossier ne contienne qu'un seul devis.

Ayman Moussa remarque que les effectifs du Club permettraient l'organisation de soirées, et par conséquent des ressources financières pour le club.

La CVI demande comme préalable au versement de la subvention la justification du complément de financement nécessaire à l'achat du billard. Le club pourra également proposer l'achat d'un billard correspondant à l'enveloppe allouée par la CVI.

2. Club Jonglage

- ⇔ Objet de la demande : achat de matériel de jonglage
- ⇔ Budget prévisionnel : 774,97 euros
- ⇔ Subvention demandée : 700 euros
- ⇔ Décision de la CVI : 700 euros.

Rapporteur des élèves : Laura Grange indique que le nombre d'adhérents au club Jonglage a augmenté. Celui-ci souhaite acquérir du matériel adapté aux étudiants et de bonne qualité, ce qui explique le prix élevé de certains produits.

Rapporteur de l'administration : Catherine Baratti-Elbaz souligne que le club Jonglage s'est associé à diverses manifestations, dont la remise des diplômes de Master. Elle est favorable à la demande de subvention.

3. K-D(ENS)

- ⇔ Objet de la demande : achat de tenues de scène et d'accessoires
- ⇔ Budget prévisionnel : 911,75 euros
- ⇔ Subvention demandée : 911,75 euros
- ⇔ Décision de la CVI : 911,75 euros

Rapporteur des élèves : Pierre Mons estime le dossier complet. Il précise que le club s'implique dans l'animation du campus. K-D(ENS) compte 15 adhérents. Pierre Mons demande les raisons qui poussent le club à s'affilier au BDE et non plus à l'AS.

Jessie Peyre, membre de K-D(ENS), explique que le club ne tire aucun avantage de son affiliation à l'AS, malgré une cotisation de 40 euros.

Rapporteur de l'administration : Sylviane Audet est favorable à la demande.

4. Mediatek

- ⇔ Objet de la demande : mobilier (tables, étagères, canapés)
- ⇔ Budget prévisionnel : 1 908,95 euros
- ⇔ Subvention demandée : 1 908,95 euros
- ⇔ Décision de la CVI : 1 000 euros

Rapporteur des élèves : Florent Mathieu précise que les devis sont élevés, mais conformes aux prix du marché. Il s'interroge sur la vente des vinyles de la Mediatek.

Pol Grasland-Mongrain répond que la vente de vinyles initialement prévue pour un montant de 1 300 euros a été annulée. Elle sera relancée en janvier, en tenant compte de leur valeur.

Rapporteur de l'administration : Catherine Baratti conseille à la Mediatek de voir le mobilier stocké dans les réserves de l'ENS.

Plusieurs membres s'interrogent sur l'opportunité d'installer de grands canapés dans le local.

La CVI recommande à la Mediatek de se rapprocher du STL afin de réutiliser du mobilier de bonne qualité.

5. Le Prisme à Idées

- ⇔ Objet de la demande : création d'une revue scientifique
- ⇔ Budget prévisionnel : 5 875 euros
- ⇔ Subvention demandée : 5 875 euros
- ⇔ Décision de la CVI : 1 800 euros

Rapporteur des élèves : Ayman Moussa indique que l'association a été créée en début d'année par des élèves du département BGB. Leur objectif est de créer une revue scientifique dédiée aux Sciences de la vie, de la Terre et de l'Environnement. La revue valorisera les travaux des élèves. Le dossier présenté à la CVI comporte trois devis, dont un a été retenu sur les conseils du service communication. Il est élevé car il comprend la réalisation de la maquette de la revue.

Ayman Moussa a comparé les coûts avec ceux de la revue *Regards croisés sur l'Économie*, dont le dossier avait été soumis à la CVI l'année dernière. Ayman Moussa remarque que 250 exemplaires sur les 1 000 prévus seront distribués gratuitement. L'association ne précise pas si elle a obtenu d'autres subventions.

Rapporteur de l'administration : Thierry Okias est favorable au projet, mais estime son coût trop élevé. Le dossier ne mentionne pas le nombre d'exemplaires qui doivent être vendus pour atteindre l'équilibre financier.

Mathieu Bach pense que le public visé est trop large pour assurer une cohérence à la revue. Il souligne également que le critère de pluridisciplinarité n'est pas rempli puisque l'association ne comprend que des élèves du département BGB. Enfin, il demande que la soirée d'inauguration ait lieu à l'ENS Cachan.

Damien Aza-Vallina pense que la somme nécessaire à la mise en page de chacun des numéros est exorbitante (2 500 euros), d'autant qu'elle pourrait être réalisée par des élèves grâce à des logiciels adaptés.

Eric Savattero conclue que la subvention versée à Prisme à Idées doit être au plus égale à celle qui a été versée à Regards croisés sur l'Économie, s'agissant d'un projet de même nature. Il pense lui aussi que le devis choisi est trop élevé et que l'association doit s'ouvrir aux autres départements d'enseignement.

La CVI recommande à Prisme à Idées de s'ouvrir aux élèves des autres départements et de rechercher d'autres subventions.

6. Club Voile

- ⇒ Objet de la demande : participation au Challenge Spi Dauphine
- ⇒ Budget prévisionnel : 8 050 euros
- ⇒ Subvention demandée : 2 000 euros
- ⇒ Décision de la CVI : aucun financement

Rapporteur des élèves : Ghislaine Vantomme indique que l'équipage sera exclusivement féminin. La subvention demandée a pour but de financer les entraînements, la publicité, la location du bateau. Ghislaine Vantomme s'interroge sur la composition de l'équipage : 4 élèves souhaitent participer alors huit personnes sont requises. Elle ne soutient pas le projet, de nombreux éléments restant flous.

Rapporteur de l'administration : Martine Augé regrette que le club soit aussi fermé.

Jean-Paul Brutus observe que le dossier est présenté par l'équipe No'male et non par le Club Voile.

B. Demandes de subvention pour rénovation de locaux dédiés à la vie étudiante

1. BDA

- ⇒ Objet de la demande : achat de matériel de sonorisation et de lumière pour le Track'N Art
- ⇒ Budget prévisionnel : 1 522,60 euros
- ⇒ Subvention demandée : 1 522,60 euros
- ⇒ Décision de la CVI : 1 522,60 euros

Rapporteur des élèves : Jeanne Delacroix précise la nature du matériel demandé et l'utilisation du Track'N Art.

Pierre Mons remarque que le BDA demande chaque année une subvention, en jouant sur les différentes catégories de subventions (CVI ou restructuration de locaux).

Rapporteur de l'administration : Eric Savattero indique que le budget « rénovation de locaux dédiés à la vie étudiante » est destiné en priorité au financement de travaux, et non de mobilier. Il propose toutefois d'étendre cette ligne aux équipements destinés aux locaux communs (Kfet, Salle concert et Kokarde) lorsque les crédits le permettent.

2. Mediatek

- ⇒ Objet de la demande : pose de cloisons dans le local

- ⇒ Budget prévisionnel : 2 900,30 euros
- ⇒ Subvention demandée : 2 900,30 euros
- ⇒ Décision de la CVI : aucun financement

Rapporteur des élèves : Pol Grasland-Mongrain explique que, suite à la rénovation du bâtiment G, la Mediatek a déménagé au rez-de-chaussée du bâtiment B dans un local mis à disposition par le CROUS. Ce local est divisé en plusieurs zones, destinées à la Mediatek, au Gala, au BDE et à l'Aspique. La séparation des différentes zones est matérialisée par des bibliothèques de BD. Le projet est donc de cloisonner les différentes parties.

Eric Savattero s'interroge sur la pérennité des équipements demandés dans la mesure où il s'agit d'aménager un local du CROUS. Jean-Paul Brutus souhaite un accord écrit préalable du directeur du CROUS. Seule une autorisation orale de la responsable du site de Cachan pour le CROUS a été obtenue.

La CVI décide de ne pas statuer avant d'avoir connaissance de la décision écrite du CROUS.

3. Kfet

- ⇒ Objet de la demande : achat de 40 chaises, 6 tabourets et 15 tables
- ⇒ Budget prévisionnel : 3 400 euros
- ⇒ Subvention demandée : 3 400 euros
- ⇒ Décision de la CVI : 3 400 euros

Rapporteur des élèves : Thibault Lemattre est favorable à la demande.

Rapporteur de l'administration : Jean-Paul Brutus est également favorable, mais demande s'il est nécessaire d'acquérir l'ensemble du mobilier cette année. Les élèves mentionnent qu'il n'existe actuellement qu'une vingtaine de places assises à la Kfet.

C. Dossiers de solidarité

Le solde de la ligne budgétaire dédiée aux projets de solidarité étant de 25 euros, la CVI décide de ne pas statuer sur les dossiers. Toutefois, les rapporteurs souhaitent exprimer leur avis afin que les dossiers soient complétés le cas échéant en vue de la prochaine CVI.

1. 4L Trophy

Thibault Gayral estime le dossier bien construit. Il énumère les actions prévues en amont et en aval du rallye. Il remarque que l'association est très active. Il regrette en revanche que celle-ci demande une subvention de 2 000 euros, puisque cette somme représente les 3/4 du budget annuel de solidarité. Il s'interroge par ailleurs sur le bien fondé de cette demande dans la catégorie « Dossiers solidarité ».

Pierre Mons confirme que le raid ne comporte en effet qu'une part minime d'action humanitaire. Il s'agit avant tout d'un raid.

La CVI recommande au 4L Trophy de demander désormais des subventions sur les crédits « CVI » et non les crédits « solidarité ».

2. V'ideaux Solidaires

Carole Treibich indique que deux élèves du département EPS et membres de la commission « Education Physique dans le Monde » ont pour projet un voyage au Burkina Faso et au Burundi à but humanitaire. Elles souhaitent acquérir une caméra (2 500 euros) afin de restituer leur expérience à leur retour. Carole Treibich pense que la demande est trop élevée en proportion du budget annuel alloué aux projets de solidarité.

Jean-Paul Brutus ajoute qu'une dimension « Sport et handicap » figure dans le projet. Il regrette que le dossier ne mentionne pas les autres sources de financement du projet. Il

propose qu'à l'issue du voyage au Burkina Faso, la caméra soit mise à disposition de l'Antenne de Bretagne. Les membres de la CVI partagent cet avis.

3. EP dans le Monde

Mathieu Bach expose le dossier : EP dans le Monde souhaite aider une association burkinabé de handicapés à organiser une handi-course. Le dossier est complet, mais la demande de financement est très élevée (2 584 euros). Mathieu Bach remarque que l'association comprend des élèves issus d'un seul département.

La CVI recommande à EP dans le Monde et à V'ideaux Solidaires de présenter un dossier unique et de s'ouvrir aux élèves des autres départements.

La séance est levée à 20 heures 15

Validation le 17 décembre 2007 par Eric Savattero